



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MONEJOUR

(Code ISIN : FR0007045547)

Ce FIA est géré par AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS – Groupe AG2R LA MONDIALE
FIA soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement :

De classification « **Monétaire** », le FIA a pour objectif d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une progression régulière de la valeur liquidative supérieure, avant déduction des frais de gestion, à celle du taux du marché monétaire au jour le jour, EONIA capitalisé OIS.

Cependant, dans certaines circonstances exceptionnelles et conjoncturelles de marché telles que de très faibles (voire négatifs) niveaux de taux d'intérêt du marché monétaire, la valeur liquidative du FIA est susceptible de baisser ponctuellement ou de façon structurelle, le rendement du portefeuille étant négatif ou ne suffisant pas à couvrir les frais de gestion.

La stratégie de gestion de ce fonds est discrétionnaire et applique un processus de sélection quantitative et qualitative d'OPC.

Le FIA investira jusqu'à 100 % de son actif en parts ou actions d'OPC de droit français ou européens et répondant aux définitions des fonds « monétaires » ou « monétaires court terme ».

Le FIA peut investir jusqu'à 50% maximum de son actif en produits de taux, de type TCN (titres de créance négociables) émis par les pays de la Zone EURO : certificats de dépôt, Bons du trésor, floteurs...

Il investit dans des instruments de crédit de haute qualité (notation court terme minimum : A2, P2 ou F2), ou de qualité « investment grade » (notation court terme minimum : A3, P3 ou F3) s'ils sont garantis ou émis par un État ou assimilé.

La fourchette de sensibilité aux variations de taux du FCP est de 0 à 0,5.

Le FIA se réserve la possibilité de recourir aux emprunts d'espèces.

Le fonds capitalise ou distribue. La société de gestion décide chaque année de l'affectation des sommes distribuables.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées **tous les jours de bourse avant 12 heures** auprès du dépositaire : BNP Paribas Securities Services. Elles sont exécutées sur la prochaine valeur liquidative (valeur inconnue), réglées en J+1.

Recommandation : ce FIA pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 mois

Profil de risque et de rendement :

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds ;
- la catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et elle est susceptible d'évoluer dans le temps ;
- la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le FIA **MONEJOUR** est classé dans la catégorie 1. Le fonds est essentiellement exposé aux variations de taux des pays de la zone EURO, ce qui explique son classement dans cette catégorie. Le FIA n'est pas garanti en capital.

Risques importants pour le FIA non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. Le fonds peut investir en titres de créances et instruments du marché monétaire dans la limite de 50%. Le fonds ne peut investir que sur des instruments financiers de haute qualité ou garantis par un État, ce qui limite le risque.

Risque de contrepartie : mesure les pertes encourues par une entité au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie, en cas de défaillance de celle-ci ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles. Ces opérations qui exposent le fonds à un risque de défaut de paiement de l'une de ces contreparties, peuvent induire une baisse de la valeur liquidative.

Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

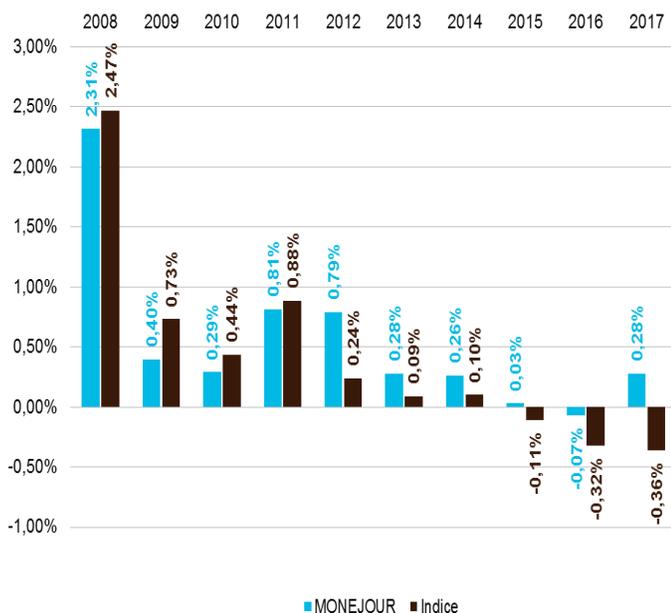
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,23%(*)
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

(*) Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos le 31/12/2017 ; ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter au prospectus de ce FIA disponible auprès d'**AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS – 151-155 rue de Bercy 75012 PARIS.**

Les frais courants ne comprennent pas les frais de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FIA lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées :



Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Le FIA **MONEJOUR** a été créé en 26/05/2000.
Les performances ont été calculées en EUR.

L'indicateur de référence a été modifié le 4 juillet 2008 : L'indice composite 70% JPM Emu 30% Eonia est remplacé par 100% Eonia

Informations pratiques :

- **Dépositaire : BNP Paribas Securities Services**
- **Lieu et modalités d'obtention d'information sur le FIA (prospectus /rapport annuel/document semestriel) :** toutes les informations concernant le FIA peuvent être obtenues en s'adressant directement auprès de la société de gestion : **AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS – 151-155 rue de Bercy 75012 Paris**, www.ag2rmondiale-ga.fr.
- **Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :** la valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion : **AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS – 151-155 rue de Bercy 75012 Paris**.
- **Fiscalité :** selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FIA peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur ou distributeur du FIA.
- La responsabilité d'**AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS** ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.

Ce FIA est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 07 février 2018.